

Formation



Autoproduire ses semences potagères en maraîchage biologique



Source : Charly Stoehr

Inscrivez vous directement

- **16 novembre 2026**
9h – 17h (pause d'1h à midi)
- **Conliège (39)**
55 rue basse 39570
- **Intervenant : Pierre Berres**
Agriculteur et formateur indépendant

Objectifs :

- Connaître les particularités botaniques des semences des différentes familles cultivées.
- Dimensionner son atelier selon ses objectifs.
- Savoir produire, récolter, trier et conditionner des semences de qualité.

Pré-requis : aucun

Programme détaillé

Une évaluation des acquis sera effectuée tout au long de la formation et plus précisément en début et fin de formation par le biais d'un questionnaire d'auto-évaluation

	Matin	Après-midi	Modalités pédagogiques
Jour 1	Connaissances botaniques, obligations réglementaires, calibrage de son atelier	Itinéraires techniques de la production, du tri et du nettoyage des semences	Diapo, atelier, cas pratiques de tri et tamisage

Informations pratiques

- **Repas :** à tirer du sac (un micro-onde sera à disposition)
- **Coût pédagogique :** Crédit VIVEA consommé : 182 € (sous réserve d'acceptation du dossier)

Participation stagiaire pour les personnes à jour de leur cotisation MSA :

Adhérents : 49 € ou 105 € si non adhérent à son GAB

- **Responsable de stage & Intervenant :** Charly STOEHR. • Bio BFC
06 28 46 23 11 • charly.stoehr@biobfc.org
Pierre BERRES • formateur indépendant et agriculteur
- **Accès :** 55 rue basse 39570 • CONLIÈGE



BIO Bourgogne-Franche-Comté fait son maximum pour rendre accessible ses formations aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à nous contacter afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

Cette formation est susceptible de bénéficier
du soutien financier de VIVEA

